



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 19 – janvier 2012

*Réforme de l'orthographe française -
Craintes, attentes et réactions des citoyens*

Numéro dirigé par Anne Dister et Marie-
Louise Moreau

SOMMAIRE

Anne Dister, Marie-Louise Moreau : *Présentation*

Groupe RO : *Descriptif d'une enquête internationale consacrée à la réforme de l'orthographe française.*

Groupe RO : *Orthographe : ce qui est jugé difficile. L'avis d'enseignants et de futurs enseignants.*

Groupe RO : *Une réforme de l'orthographe ? Quels positionnements ?*

Groupe RO : *« L'orthographe française, ça me fait penser à... ». Une épreuve d'association verbale.*

Groupe RO : *Pour ou contre une réforme de l'orthographe française ? Comme un parfum d'imaginaire.*

Groupe RO : *Quelles réformes de l'orthographe ? Réactions d'enseignants à différentes hypothèses de réformes orthographiques.*

Groupe RO : *« Une bonne réforme est possible, à condition de... ». Les maitres s'expriment sur ce que serait une « bonne » réforme de l'orthographe française*

Groupe RO : *Les francophones et les rectifications orthographiques de 1990. État des connaissances et des usages en 2010.*

Stefano Vicari : *Qui a le droit de réformer ? La question de l'autorité dans les débats sur les réformes de l'orthographe.*

UNE RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE ? QUELS POSITIONNEMENTS ?

Groupe RO

Introduction

Comment réagissent les francophones quand il est question d'une réforme de l'orthographe française ? La seule évocation de cette possibilité par une personnalité en vue dans le monde politique ou culturel, la parution d'un ouvrage partisan d'une simplification des règles, la signature d'une circulaire officielle recommandant, comme en Belgique à la rentrée scolaire de 2008-2009, d'enseigner prioritairement les formes touchées par les rectifications orthographiques de 1990 provoquent inmanquablement des remous, qui se traduisent sur la place publique par des prises de parti, souvent véhémentes, dans des articles de presse, dans les courriers des lecteurs, dans les forums associés à certains quotidiens, etc.

De quelles statistiques dispose-t-on¹ ? Plusieurs enquêtes scientifiques ont étudié les réactions aux rectifications de 1990 dans différents pays de la francophonie (Biedermann et Jejcic, 2006 ; Collard et Legros, 2009 ; Legros et Moreau, 2009 ; Matthey, 2006 ; Simon, 2006a et b). Ces études, qui interrogent essentiellement des enseignants ou de futurs enseignants, révèlent une tendance majoritaire en faveur des rectifications, de même que le travail de Simard (1994) au Québec, dont le champ est plus large que la seule réforme de 1990.

Qu'en est-il pour le public en général ? À dire vrai, la question n'est documentée à grande échelle que pour la France, où deux sondages ont été réalisés. En septembre 2009, dans le sondage Ifop² réalisé pour *Sud-Ouest Dimanche*, à la question « Êtes-vous favorable à une réforme de simplification de l'orthographe ? », 29 % des personnes interrogées se déclarent « tout à fait opposées », 27 % « plutôt opposées », 33 % « plutôt favorables » et 10 % « tout à fait favorables ». Même s'ils se modulent un peu différemment, ces chiffres confirment les tendances qu'observait, en aout 1990, une enquête Ipsos³ pour le magazine littéraire *Lire*. La question « Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à la réforme de l'orthographe ? » y recueillait 26 % d'avis « très opposés », 33 % de « plutôt opposés », 28 % de « plutôt

¹ Pour un examen plus complet, on pourra se reporter à Wynants (1987), en ligne sur le site Internet <http://erofa.free.fr/revuedepresse.html>.

² <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/09/19/01011-20090919FILWWW00630-orthographe-pas-de-reforme-sondage.php>

³ <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/sondages/reforme-l-orthographe>

favorables » et 12 % de « très favorables » (avec 1 % d'indécis). Toutefois, à une autre question de la même enquête, 76 % des personnes interrogées se prononçaient en faveur de la « correction d'anomalies ». Il n'est pas hasardeux de déduire de cette discordance – entre 40 % d'avis favorables à une question et 76 % à une autre –, que dans les représentations du public, il y a réforme et réforme, et que les tendances observables dans les réponses à une question ne peuvent pas être généralisées à une autre question.

L'enquête menée par le Groupe RO (voir, dans ce volume, Groupe RO 2012a) interrogeait 1738 enseignants et futurs enseignants francophones par rapport à la perspective de changements du système orthographique du français, notamment au niveau des règles, et tendant vers une simplification et une harmonisation de son orthographe lexicale et grammaticale, notamment au niveau des règles.

Plusieurs questions de cette enquête demandaient l'avis des témoins en matière de réforme(s) orthographique(s). Cet article focalisera son attention sur trois d'entre elles :

- La question 5, dont le contexte doit être décrit. Elle suivait la question A, qui demandait aux témoins « *Quelles difficultés orthographiques rencontrez-vous personnellement ? Cochez les points qui pour vous, sont problématiques, même occasionnellement* » (voir, dans ce volume, Groupe RO 2012b). Suivait une liste de 24 points d'orthographe française. Immédiatement après, venait la question 5, ainsi formulée : « *Si une réforme de l'orthographe proposait une nouvelle règle, simple, POUR CES SECTEURS QUI VOUS PARAISSENT DIFFICILES, quelle serait votre réaction ?* » Les réponses devaient être reportées sur une échelle à 6 cases, intitulées de « *très négative* » à « *très positive* ».
- La question 7 était ainsi libellée : « *A priori, quelle est votre position par rapport à la perspective d'une nouvelle réforme de l'orthographe (étant entendu que celle-ci ne pourrait pas être proposée dans les écoles avant 2014 [soit 5 ans après la passation], au plus tôt) ?* ». Les réponses, en ce cas, devaient utiliser l'une des 6 possibilités prévues, de « *tout à fait contre* » à « *tout à fait pour* ».
- La question ouverte C, « *Pouvez-vous justifier votre position ?* », suivait immédiatement la question 7.

Ces données permettent une approche quantitative et également qualitative pour la question C. Nous allons présenter les grandes tendances qui ressortent du traitement et des analyses. Les tests statistiques⁴ permettront de mettre au jour l'existence ou non de différences de positionnement : entre les pays ; entre les femmes et les hommes ; entre les enseignants en formation et ceux en poste ; entre les niveaux scolaires différents (primaire vs secondaire) auxquels les enseignants (en poste ou en formation) exercent ou se destinent à exercer, et enfin, selon la région où sont formés, en France, les futurs maîtres du primaire présents dans notre échantillon.

1. Une réforme seulement pour les points jugés difficiles (question 5)

1.1 Tendances générales des réponses

Parmi les difficultés déclarées les plus problématiques, les doubles consonnes se positionnent en première position. Viennent ensuite les accords du participe passé des verbes pronominaux, les accords des adjectifs de couleur, la distinction entre le participe présent et

⁴ Nous avons utilisé un test d'inférence statistique qui permet d'estimer le risque que l'on prend à généraliser à tort un résultat à la population dont l'échantillon est issu : le test « t » ou test de Student. Ce test estime le risque « p » d'obtenir cette valeur par hasard, du fait des fluctuations d'échantillonnage. Ainsi, pour qu'un résultat soit significatif, c'est-à-dire interprétable et généralisable, il faut que la probabilité « p » de généraliser à tort, associée au coefficient « t », soit inférieure ou égale à 0,05.

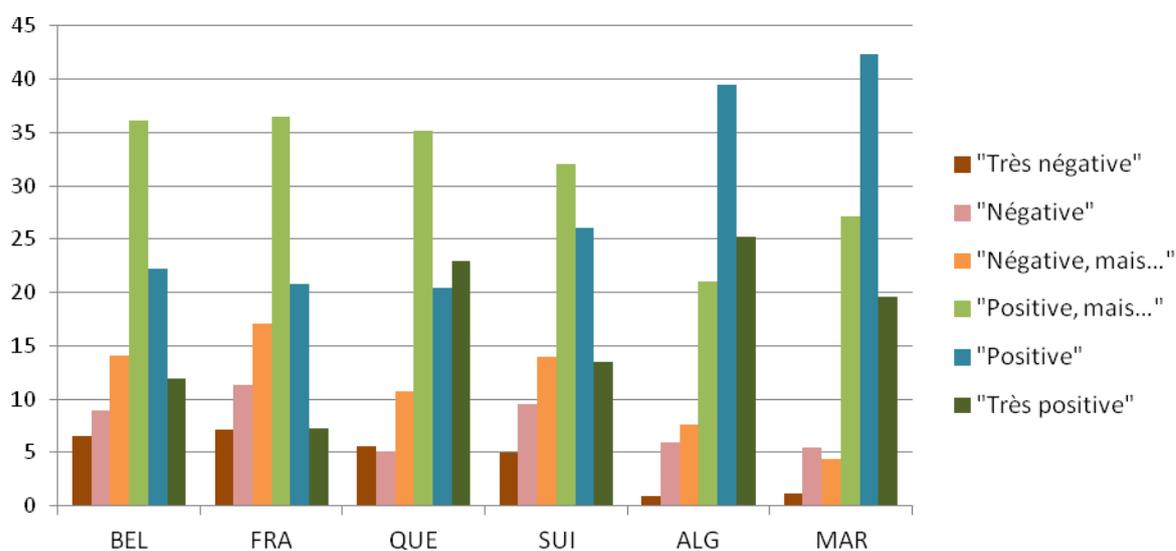
l'adjectif verbal (*fabriquant/fabricant*), la distinction entre les adverbes en *-amment* ou *-emment*, l'homophonie des finales verbales en /E/ (*aimé/aimer/aimai/aimais/etc.*) (voir, dans ce volume, Groupe RO 2012b).

C'est sur une réforme concernant ces points difficiles, dont l'identification comme tels variait selon les témoins, qu'ils avaient à se prononcer ici. Leurs réponses se répartissent comme le montrent le tableau 1 et la figure 1 qui y correspondent.

Tableau 1 : Répartition des réponses à la question 5 selon les pays (en pourcentages⁵)

	BEL	FRA	QUE	SUI	ALG	MAR
	n= 374	n= 747	n= 196	n= 207	n= 120	n= 94
« Très négative »	6,5	7,2	5,6	5,0	0,8	1,1
« Négative »	9,0	11,3	5,1	9,5	5,9	5,4
« Négative, mais... »	14,1	17,1	10,7	14,0	7,6	4,3
Total des réponses négatives	29,6	35,5	21,4	28,5	14,3	10,9
« Positive, mais... »	36,1	36,5	35,2	32,0	21,0	27,2
« Positive »	22,3	20,8	20,4	26,0	39,5	42,4
« Très positive »	12,0	7,3	23,0	13,5	25,2	19,6
Total des réponses positives	70,4	64,5	78,6	71,5	85,7	89,1
Données manquantes	1,6	2,8	0,0	3,5	0,8	2,2

Figure 1 : Répartition des réponses à la question 5 selon les pays



Les réponses positives, en vert ou bleu dans le graphe, l'emportent nettement sur les négatives, en rouge ou orange. Les avis favorables à une réforme sont largement majoritaires. Que ce soit d'un côté ou de l'autre, les cases extrêmes (« *très négative* » ou « *très positive* ») sont moins exploitées que les cases centrales ; les proréformistes « ultras » sont cependant toujours plus nombreux que les antiréformistes « ultras » (mais ne se différencient en France que par 0,1 point). Parmi les réponses favorables à une modification de la norme

⁵ Dans ce tableau, comme dans les suivants, les pourcentages ont été calculés sur le total des personnes qui ont répondu à la question, sauf pour ce qui est des données manquantes, dont le pourcentage est calculé sur la totalité de l'échantillon.

orthographique, dans les pays du Nord, la position la plus modérée (« *Positive, mais...* ») est privilégiée, c'est celle qu'adopte environ une personne sur trois. Les témoins algériens et marocains sont plus nombreux à prendre des positions plus résolument tranchées, favorables à une réforme. Au Nord, ce sont les Québécois qui fournissent le plus grand nombre de réponses « *très positives* ». L'analyse statistique va revenir sur cette question de la différenciation des réponses selon les nationalités (1.2.1).

1.2 Des positionnements différents selon les groupes

Le traitement statistique (*t* de Student), comparant les moyennes des réponses, montre des différences significatives de positionnements selon les groupes : groupes nationaux, statut (enseignants en fonction *vs* étudiants futurs enseignants), région de formation (futurs enseignants du primaire français, formés en Bretagne, en Normandie, en Picardie, à la Réunion ou en Rhône-Alpes), niveau d'enseignement (primaire *vs* secondaire). En revanche, le traitement statistique ne montre pas de différence de positionnement entre les témoins femmes et les témoins hommes.

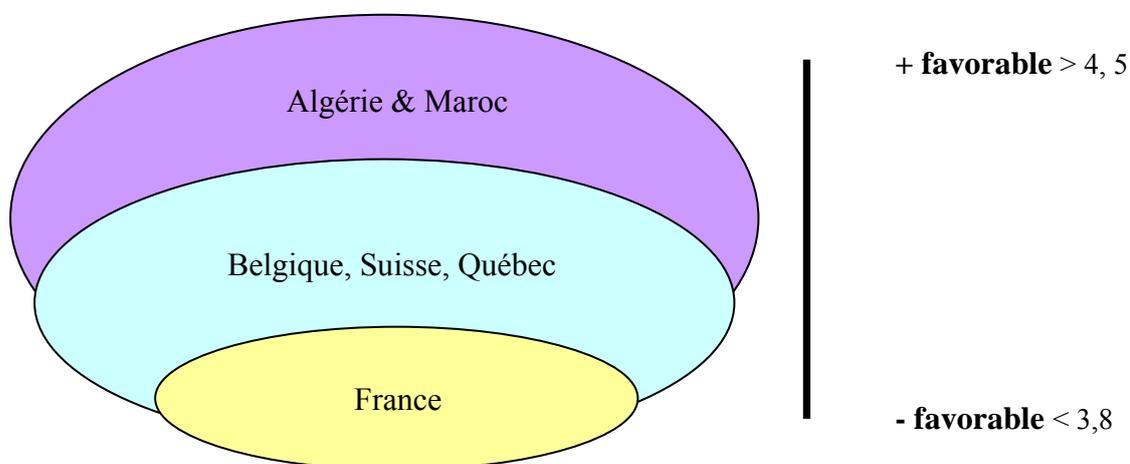
1.2.1. Positionnement des six pays francophones : convergences et/ou divergences ?

L'analyse statistique met en évidence l'existence de trois positionnements différents.

- L'Algérie et le Maroc, qui sont les plus favorables à une simplification des règles orthographiques, ne se différencient pas sur le plan statistique ($t= 0,32$; $p= 0,75$), mais leurs réponses favorables sont significativement plus élevées que celles des autres pays (p est toujours $< 0,0001$).
- Les Belges, les Suisses et les Québécois ne se différencient pas à l'intérieur d'un deuxième groupe. Ils occupent une position intermédiaire.
- Enfin, une différence significative sépare les Français de tous les autres pays : même si, avec 64,5 % de réponses positives, ils sont majoritairement proréformistes, ce sont, dans notre échantillon, les témoins les moins favorables à une simplification des règles sur les secteurs orthographiques jugés difficiles.

Nous pouvons schématiser les positionnements par rapport à la perspective de nouvelles règles plus simples pour les secteurs difficiles de l'orthographe dans le graphe suivant, établi à partir de la moyenne de chacun des groupes.

Figure 2 : Groupes de pays selon la moyenne de leurs réponses à la question 5



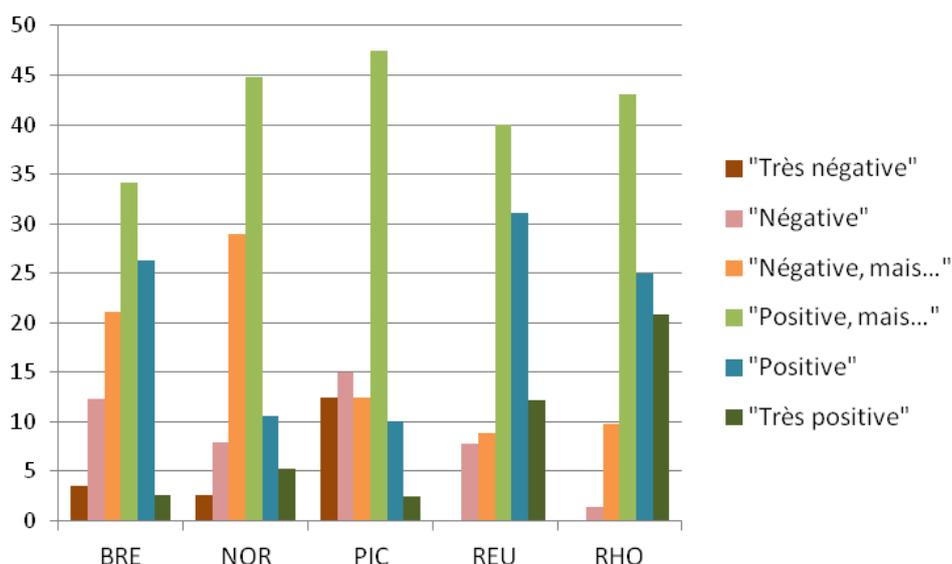
1.2.2. Des positionnements différents selon la formation

En France, notre échantillon de futurs enseignants du primaire est assez important pour que nous y distinguions des sous-groupes en fonction de la région où ils reçoivent leur formation : Bretagne, Normandie, Picardie, Réunion ou Rhône-Alpes. Cette variable nous a paru particulièrement digne d'intérêt : si elle est associée à des différences importantes, cela signifie qu'avec une formation appropriée, on peut contrebalancer les effets des représentations dominantes, voire les inverser. Dans le cas qui nous occupe, le rôle de la formation peut être isolé d'autres variables comme la nationalité, qui renvoie notamment à des fonctionnements institutionnels différents et à des positionnements différenciés des autorités par rapport, par exemple, à l'application et à la diffusion des rectifications de 1990 (voir, dans ce volume, Groupe RO 2012h). Leurs réponses se répartissent comme le montrent le tableau 2 et la figure 3 qui y correspondent.

Tableau 2 : Répartition des réponses à la question 5 fournies par les futurs instituteurs français en fonction de la région (en pourcentages)

	BRE	NOR	PIC	REU	RHO
Nombre de témoins	117	40	40	92	75
« Très négative »	3,5	2,6	12,5	0,0	0,0
« Négative »	12,3	7,9	15,0	7,8	1,4
« Négative, mais... »	21,1	28,9	12,5	8,9	9,7
Total négatives	36,8	39,5	40,0	16,7	11,1
« Positive, mais... »	34,2	44,7	47,5	40,0	43,1
« Positive »	26,3	10,5	10,0	31,1	25,0
« Très positive »	2,6	5,3	2,5	12,2	20,8
Total positives	63,2	60,5	60,0	83,3	88,9
Données manquantes	2,6	5,3	0,0	2,2	4,2

Figure 3 : Répartition des réponses à la question 5 fournies par les futurs instituteurs français en fonction de la région



Dans le tableau 2, on voit un net écart opposer d'une part Bretagne, Normandie et Picardie et, d'autre part, Réunion et Rhône-Alpes, dont les pourcentages globaux de réponses positives sont nettement plus élevés. Les tests de Student mettent en effet en évidence la présence de

deux groupes distincts : les positions des futurs instituteurs (EtuPri) bretons, normands et picards ne sont pas significativement différentes (Bretagne-Normandie : $t=0,33$; $p=0,74$) / Bretagne-Picardie : $t=1,84$; $p=0,067$ / Normandie-Picardie : $t=1,25$; $p=0,21$), et celles des futurs instituteurs rhône-alpins et réunionnais ne sont également pas significativement différentes ($t=1,43$; $p=0,16$). Sur la figure 3, on peut lire que dans ces deux dernières situations géographiques, aucun des témoins ne choisit l'option extrême du « *très négative* », mais qu'en revanche une proportion plus importante qu'ailleurs coche les cases « *positive* » et « *très positive* ».

Dans l'interprétation, les deux cas doivent cependant être dissociés. La Réunion se distingue des régions métropolitaines par le fait que le français y est souvent langue seconde, associée au créole. Il pourrait s'y trouver à l'œuvre des principes analogues à ceux qui dictent les réponses des Algériens et des Marocains. En revanche, en Rhône-Alpes, on ne peut identifier de différenciations par rapport à la Bretagne, la Normandie ou la Picardie autres que la formation dispensée par les IUFM. Il faut à cet égard rappeler que l'Université de Grenoble a abrité et abrite en son sein des enseignants et des chercheurs qui ont conduit de nombreux travaux sur l'orthographe et sa réforme, et qui, dans une continuité étalée sur une trentaine d'années⁶, ont tenu un discours sans équivoque sur la nécessité d'une réforme.

1.2.3. Positionnement des enseignants et futurs enseignants selon le niveau scolaire

Observe-t-on une variation selon que les réponses sont celles de futurs enseignants ou d'enseignants déjà en fonction (Etu vs Pro) ? Le niveau d'enseignement où ils vont exercer ou exercent leur fonction a-t-il une incidence sur leurs aspirations en matière d'orthographe (Pri vs Sec) ? Les informations qui éclairent ces questions se trouvent dans le tableau 3 et la figure 4 qui y correspond. Pour travailler avec des effectifs suffisamment nombreux, nous avons regroupé en une même catégorie, EtuSec, les étudiants qui se destinent aux premières années du secondaire⁷ et ceux qui enseigneront dans les dernières années. De même pour les enseignants, ne va-t-on pas distinguer entre les enseignants de collège et ceux de lycée.

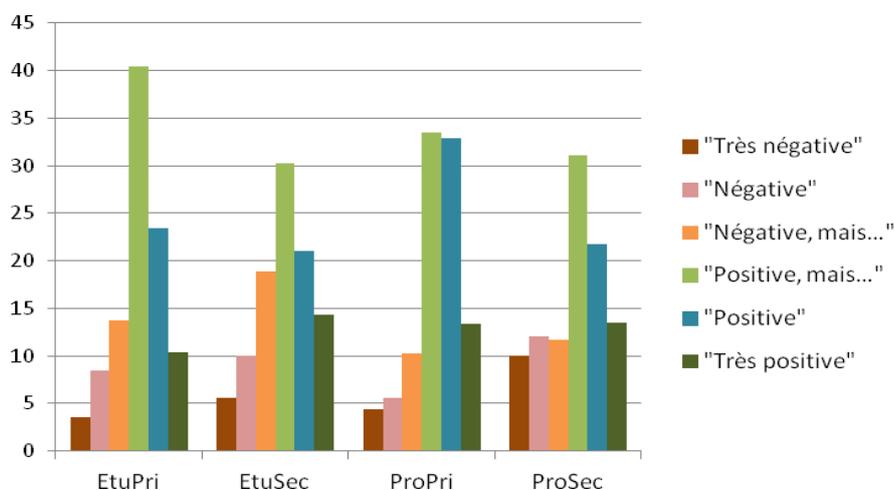
Tableau 3 : Répartition des réponses à la question 5 selon le statut et le niveau d'enseignement (en pourcentages)

	EtuPri	EtuSec	ProPri	ProSec
	n= 519	n= 469	n= 331	n= 419
« Très négative »	3,5	5,6	4,3	10,0
« Négative »	8,4	10,0	5,6	12,0
« Négative, mais... »	13,8	18,8	10,2	11,7
Total négatives	25,7	34,4	20,2	33,7
« Positive, mais... »	40,5	30,3	33,5	31,1
« Positive »	23,4	21,0	32,9	21,8
« Très positive »	10,4	14,3	13,4	13,4
Total positives	74,3	65,6	79,8	66,3
Données manquantes	1,9	1,5	2,7	2,4

⁶ Le premier livre de Vincent Lucci sur la question date de 1979 (Lucci et Naze, 1979). D'autres ont suivi : Lucci, 1989 ; Millet, Lucci et Billiez, 1990 ; Chevrot, Fontana et Simon, 1994 ; Fontana, 1997 ; Simon, Chevrot et Fontana, 1997 ; Billiez, Lucci et Millet, 1999 ; Lucci et Millet, 2001 ; Matthey, 2006.

⁷ En Belgique, la formation est différente pour les futurs enseignants, distinguant des AESI (agrégés de l'enseignement secondaire inférieur) et des AEISS (agrégés de l'enseignement secondaire supérieur).

Figure 4 : Répartition des réponses à la question 5 selon le statut et le niveau d'enseignement



Plusieurs résultats intéressants ressortent du traitement statistique.

- Il n'y a pas de différence significative entre le positionnement des futurs enseignants qui se destinent à enseigner en primaire (EtuPri) et ceux qui se destinent à professer en secondaire (EtuSec) ($t= 1,09$; $p= 0,27$).

N'ayant pas encore été en situation d'enseignement, les deux groupes sont tout de même majoritairement favorables à une simplification des règles orthographiques sur les secteurs qu'ils estiment problématiques dans leurs pratiques personnelles.

- Les futurs enseignants du secondaire (EtuSec) et les enseignants en poste du secondaire (ProSec) ne se différencient pas non plus d'un point de vue statistique ($t= 1,14$; $p= 0,25$).
- En revanche, le positionnement des enseignants du primaire (ProPri) se distingue de tous les autres (p toujours $< 0,05$) : cette catégorie d'enseignants est la plus favorable à une simplification des règles orthographiques sur les secteurs jugés complexes (79,8 %). Cette position plus favorable tient sans doute au fait que dans leur pratique professionnelle quotidienne, ces enseignants-là sont confrontés avec la difficulté qu'il y a à enseigner l'orthographe et à faire entrer les apprentis scripteurs dans un système orthographique considéré comme l'un des plus difficiles (Jaffré, 2001). Ils se distinguent des autres groupes surtout par une adhésion plus marquée dans le choix de la case « *positive* ».

1.2.4. Un même positionnement des informateurs et des informatrices

Le traitement statistique ne relève pas de différence entre le positionnement des femmes et celui des hommes ($t= 1,13$; $p= 0,26$).

2. Une « nouvelle » réforme (question 7)

Pour être disposés à accueillir une réforme qui réduirait leurs difficultés orthographiques, nos témoins sont-ils pour autant favorables à une nouvelle réforme orthographique ? La question ne précisait pas le contenu de ce que pourrait être cette « nouvelle » réforme. Tout au plus les personnes interrogées pouvaient-elles supposer qu'elle pourrait être d'une ampleur plus large que celle évoquée à la question 5, qui devait ne concerner que les points pour lesquels les témoins déclaraient qu'ils avaient des difficultés.

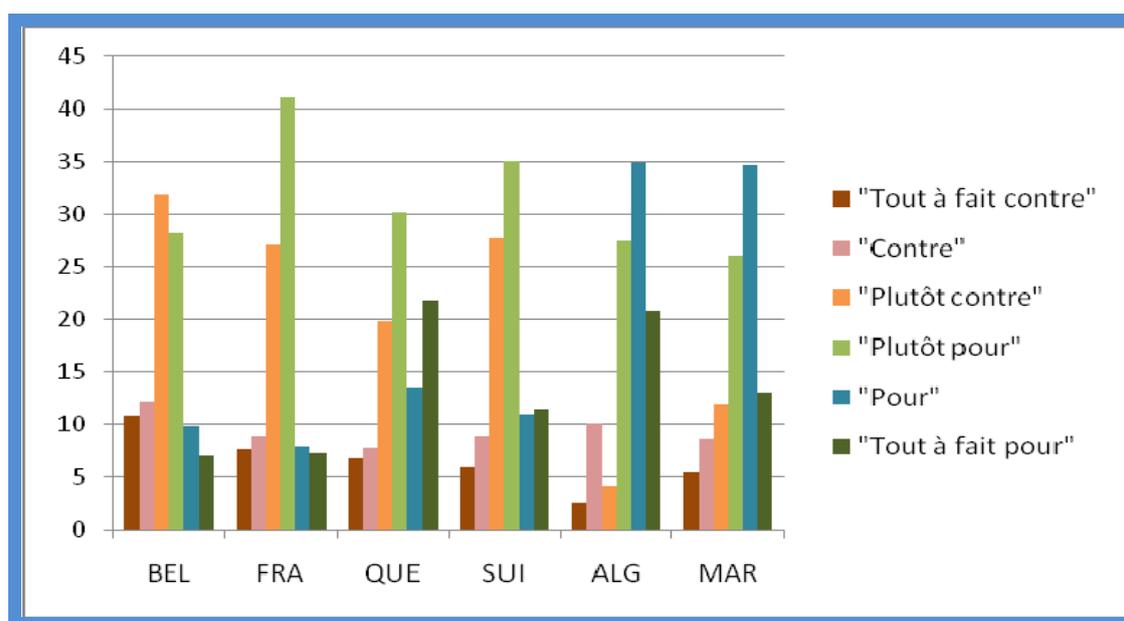
2.1 Tendances générales des réponses

Le tableau 4 et la figure 5 présentent, en pourcentages, la façon dont les réponses se ventilent entre les différentes réponses possibles, selon la nationalité des personnes interrogées.

Tableau 4 : Répartition des réponses à la question 7 selon les pays (en pourcentages)

	BEL	FRA	QUE	SUI	ALG	MAR
	n= 374	n= 747	n= 196	n= 207	n= 120	n= 94
« Tout à fait contre »	10,9	7,7	6,8	5,9	2,5	5,4
« Contre »	12,2	8,9	7,8	8,9	10,0	8,7
« Plutôt contre »	31,8	27,1	19,8	27,7	4,2	12,0
Total négatives	54,9	43,7	34,4	42,6	16,7	26,1
« Plutôt pour »	28,3	41,1	30,2	35,1	27,5	26,1
« Pour »	9,8	7,9	13,5	10,9	35,0	34,8
« Tout à fait pour »	7,1	7,3	21,9	11,4	20,8	13,0
Total positives	45,1	56,3	65,6	57,4	83,3	73,9
Données manquantes	1,6	4,2	2,1	2,5	0,0	2,2

Figure 5 : Répartition des réponses à la question 7 selon les pays⁸



La comparaison des chiffres fournis dans les tableaux 1 et 4 montre un tassement des pourcentages de réponses positives dans le deuxième cas, pour tous les pays, ce qu'illustre le tableau 5 ci dessous.

Tableau 5 : Pourcentages de réponses positives aux questions 5 et 7 selon les pays

	BEL	FRA	QUE	SUI	ALG	MAR
Question 5	70,4	64,5	78,6	71,5	85,7	89,1
Question 7	45,1	56,3	65,6	57,4	83,3	73,9
Différence	25,3	8,2	12,9	14,1	2,4	15,2

⁸ Les figures avec cadre bleu contiennent les données recueillies à la question 7, ce qui permet de les distinguer des graphiques précédents, relatifs à la question 5.

Il y a à cela plusieurs raisons. L'une est propre à la Belgique : un an (un an et demi pour certains témoins) avant la passation du questionnaire, une circulaire ministérielle adressée à tous les enseignants leur recommandait de privilégier l'enseignement des formes rectifiées par la réforme de 1990. À la circulaire était joint un dépliant reprenant les principaux points concernant les rectifications orthographiques. Ce dispositif a été majoritairement appliqué : les enseignants belges sont plus nombreux que les autres à déclarer enseigner les nouvelles formes (voir, dans ce volume, Groupe RO, 2012h). On peut ainsi supposer qu'ils se sentent moins prêts à adopter, à intégrer une nouvelle réforme si peu de temps après ce changement de leurs habitudes. Certains des commentaires recueillis appuient cette interprétation.

« Je pense qu'il faudrait déjà appliquer partout la réforme de 1990 avant d'en commencer une nouvelle. » (*EtuSec BEL*)

« À force de changer tout le temps l'orthographe, on ne sait plus ce qui est correct ou non... Finalement, on finira par tout accepter. » (*ProSec BEL*)

« Encore une réforme ! » (*ProSec BEL*)

« On ne va pas changer tout tout le temps car on n'a plus de point de repère. » (*ProPri BEL*)

« Encore ? On commence enfin à intégrer la précédente... » (*ProPri BEL*)

Dans le cas de la question 5, le contenu de la réforme évoquée était connu : elle portait sur les difficultés rencontrées par les personnes interrogées. En revanche, la question 7 ne précise pas ce que serait la « nouvelle » réforme. L'ignorance où se trouvent les personnes interrogées quant aux points touchés et aux nouvelles règles fonde certaines réserves :

« Non. Tout dépendrait du contenu de la réforme. » (*EtuSec BEL*)

« Quelle réforme et quels contenus ? » (*EtuPri FRA*)

« J'aimerais en savoir plus sur les justifications d'une telle réforme. Je crains que le remède soit pire que le mal et que le diagnostic soit posé par des docteurs Knock. » (*ProSec FRA*)

« La question est trop vague. Donc dans le doute... Et qui dit réforme, dit souvent appauvrissement. » (*ProSec SUI*)

« Je ne sais pas quelles seraient les rectifications proposées, donc a priori plutôt contre. » (*EtuPri SUI*)

L'absence de précisions sur le contenu de la « nouvelle » réforme permet au fantasme d'une réforme « tout phonétique » d'orienter les réactions (les grasses sont de nous).

« (...) j'estime que ce serait hausser la tendance à la facilité et au manque de rigueur, déjà trop ancrée dans notre société, que de **simplifier à outrance** l'orthographe. » (*EtuSec QUE*)

« Réformer l'orthographe, je suis plutôt pour, mais j'ai peur d'une **réforme qui révolutionne l'orthographe**. » (*EtuPri FRA*)

« (...) Pourquoi vouloir **tout bouleverser** ? Le français vient du latin, modifier certaines règles reviendrait à nier cette "descendance". » (*ProSec BEL*)

« Ces "difficultés" orthographiques sont dépendantes d'une histoire de la langue et il me semble important de sauvegarder ces différences. La **simplification à outrance** dénaturerait pour moi la langue française, et la logique qui la gouverne. » (*ProSec FRA*)

Plus généralement, on peut observer, dans les réponses à d'autres questions (voir, dans ce volume, Groupe RO 2012f), que les personnes interrogées peinent à marquer leur accord sur une modification des règles dont elles ont acquis la maîtrise, ou à la difficulté desquelles elles ne sont pas confrontées au quotidien. Ainsi accueillent-elles favorablement une simplification

des règles qui gouvernent l'accord des participes passés, ou la réduction des consonnes doubles, mais la généralisation du pluriel en *-s* (qui conduirait à *cheveus, chevaus, pous...*) ne dégage de majorité que chez les enseignants du primaire.

Malgré ce tassement des pourcentages, les positions favorables restent partout majoritaires, sauf en Belgique, où elles atteignent néanmoins 45 %.

La figure 5 montre bien que dans trois des six pays (Belgique, France et Suisse), ce sont les cases centrales qui sont surtout fréquentées. Celles qui témoigneraient d'un engagement plus marqué, dans le sens antiréformiste ou proréformiste, ne sont utilisées que par une minorité des réponses.

2.2 Des positionnements différents selon les groupes

2.2.1. Positionnement des six pays francophones

Statistiquement, la différence entre les deux pays du Sud, qui sont les plus favorables à une nouvelle réforme, n'est pas significative ($t= 1,63$; $p= 0,10$).

On ne trouve pas non plus d'écart entre le Québec et le Maroc ($t= 0,75$; $p= 0,45$), pas plus qu'entre la France et la Suisse ($t= -1,60$; $p= 0,11$).

Les valeurs enregistrées pour la Belgique sont significativement plus basses que celles des autres pays. Les Belges restent plus ou moins favorables à la perspective d'une nouvelle réforme, mais se positionnent comme étant les moins favorables en comparaison avec les autres pays francophones.

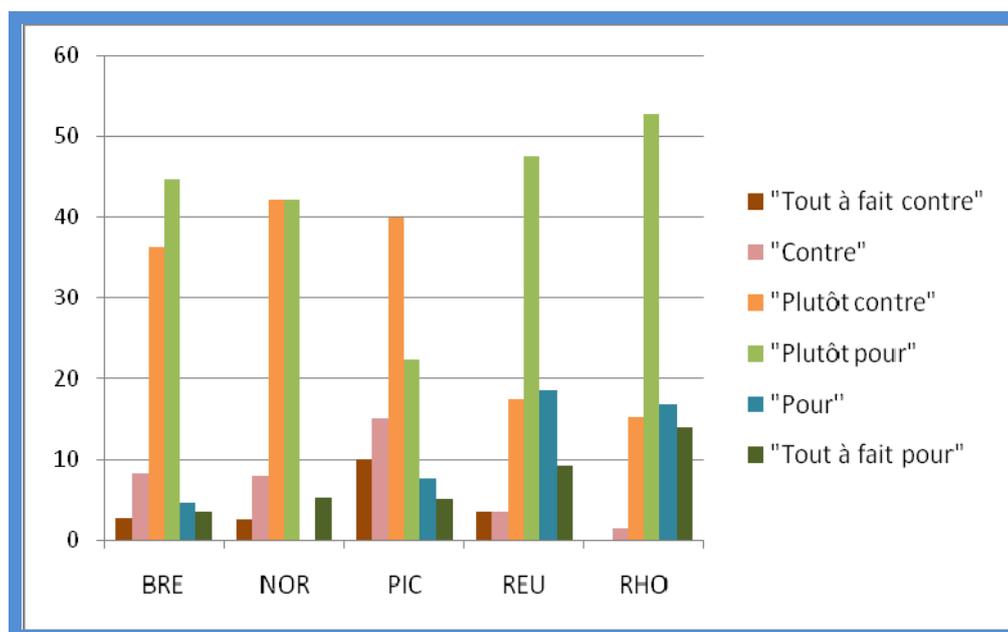
2.2.2. Des positionnements différents selon la formation

En 1.2.2, on voyait que les futurs enseignants réagissaient de manière différente à la question 5 selon la région française où ils recevaient la formation qui les destinait à l'enseignement en primaire. Cette différence se traduit également dans leurs réponses à la question 7. Les données sont reprises dans le tableau 6 et dans la figure 6.

Tableau 6 : Répartition des réponses à la question 7 fournies par les futurs instituteurs français en fonction de la région (en pourcentages)

	BRE	NOR	PIC	REU	RHO
	n= 117	n= 40	n= 40	n= 92	n= 75
"Tout à fait contre"	2,7	2,6	10,0	3,5	0,0
"Contre"	8,2	7,9	15,0	3,5	1,4
"Plutôt contre"	36,4	42,1	40,0	17,4	15,3
Total négatives	47,3	52,6	65,0	24,4	16,7
"Plutôt pour"	44,6	42,1	22,5	47,7	52,8
"Pour"	4,5	0,0	7,5	18,6	16,7
"Tout à fait pour"	3,6	5,3	5,0	9,3	13,9
Total positives	52,7	47,4	35,0	75,6	83,3
Données manquantes	6,1	5,3	0,0	6,7	4,2

Figure 6 : Répartition des réponses à la question 7 fournies par les futurs instituteurs français en fonction de la région



Chez les futurs instituteurs réunionnais ou rhône-alpins, les réponses « *plutôt contre* » fondent, au profit des réponses « *plutôt pour* », tandis que les « *pour* » et les « *tout à fait pour* » voient leurs effectifs augmenter.

L'interprétation des différences entre les 5 groupes peut emprunter le même chemin que pour la question 5 : la présence, à l'Université de Grenoble, depuis trois décennies, de plusieurs enseignants et chercheurs qui ont centré leur travaux sur l'orthographe et se sont engagés en faveur d'une réforme, la situation réunionnaise étant sans doute plus complexe.

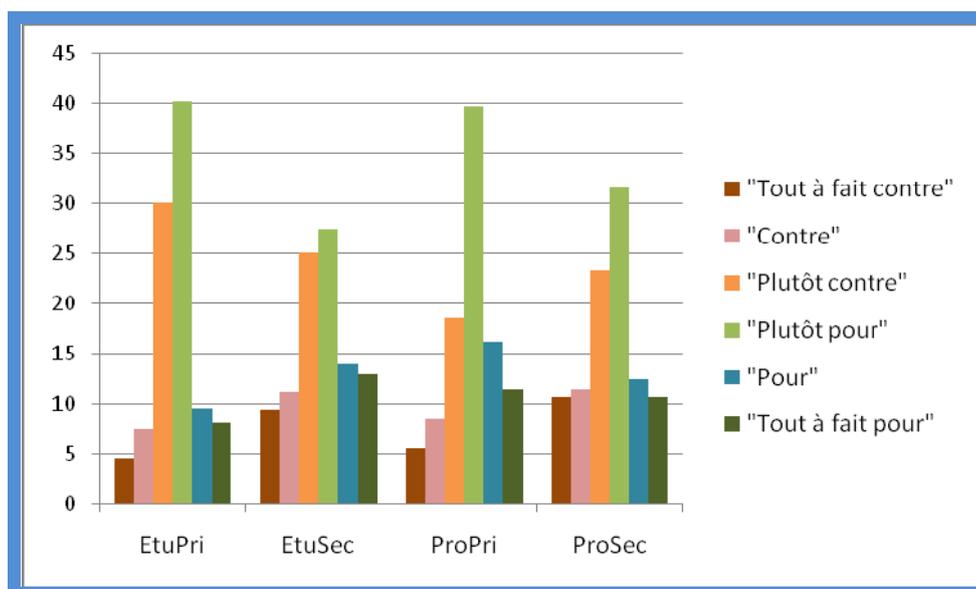
2.2.3. Positionnement des enseignants et des futurs enseignants selon le niveau scolaire

Le tableau 7 et la figure 7 présentent les pourcentages de réponses des enseignants et des futurs enseignants selon le niveau scolaire.

Tableau 7 : Répartition des réponses à la question 7 selon le statut et le niveau d'enseignement (en pourcentages)

	EtuPri	EtuSec	ProPri	ProSec
	n= 519	n= 469	n= 331	n= 419
« Tout à fait contre »	4,6	9,4	5,6	10,7
« Contre »	7,4	11,1	8,4	11,4
« Plutôt contre »	30,1	25,1	18,6	23,3
Total négatives	42,1	45,6	32,6	45,4
« Plutôt pour »	40,3	27,5	39,8	31,6
« Pour »	9,6	14,0	16,1	12,4
« Tout à fait pour »	8,0	12,9	11,5	10,7
Total positives	57,9	54,4	67,4	54,6
Données manquantes	1,9	1,5	2,7	2,4

Figure 7 : Répartition des réponses à la question 7 selon le statut et le niveau d'enseignement



En termes de pourcentages, les enseignants du primaire (ProPri) se détachent des autres groupes par une proportion plus élevée de réponses positives. La figure 7 montre chez eux un différentiel plus accusé entre réponses « *Plutôt contre* » et « *Plutôt pour* », ainsi qu'une exploitation un peu plus importante de la réponse « *Pour* ». Ce résultat peut s'expliquer à partir des mêmes raisons évoquées précédemment dans l'analyse de la question 5 : la confrontation avec le terrain pédagogique, qui rend les professeurs des écoles davantage sensibles aux difficultés des apprentis scripteurs.

À l'intérieur de chacun des pays, d'autres différences se manifestent :

- Les tests de Student montrent qu'il n'y pas de différence significative de position entre les enseignants et les futurs enseignants algériens selon le niveau scolaire ($t=0,75$; $p=0,46$). Il en est de même au Québec (p est toujours $>0,05$) et en Suisse (p est toujours $>0,05$).
 - En revanche, en Belgique, en France et au Maroc, il existe des différences significatives de positions entre les enseignants et les futurs enseignants selon le niveau scolaire.
- En Belgique et en France, les enseignants du primaire et ceux du secondaire ne partagent pas la même position, les premiers se montrant plus accueillants à l'idée d'une nouvelle réforme que ceux du secondaire (France : $t=3,59$; $p=0,0004$ / Belgique : $t=2,53$; $p=0,012$).
 - Pour la France, nous constatons également une différence de position entre les futurs enseignants du primaire et les futurs enseignants du secondaire ($t=5,81$; $p<0,0001$), les seconds se montrant plus proréformistes que les premiers.
 - Enfin, au Maroc, les futurs enseignants du secondaire ne partagent pas la même position que les enseignants en poste du même niveau scolaire ($t=-1,89$; $p=0,066$). Les futurs enseignants du secondaire sont « *faiblement favorables* » (moy=3,85/6) à une nouvelle réforme tandis que les enseignants en poste dans le secondaire sont « *favorables* » (moy=4,71/6).

2.2.4. *Un même positionnement des informateurs et des informatrices*

Le traitement statistique ne relève pas de différence entre le positionnement des femmes et celui des hommes ($t = -1,36$; $p = 0,17$).

Conclusions

Quand on leur demande leur avis sur l'éventualité d'une réforme de l'orthographe française, les personnes interrogées sont particulièrement sensibles à la formulation de la question. Envisage-t-elle des modifications limitées à des points jugés difficiles, et les réponses sont massivement favorables. Il en va ainsi dans nos données. Il en allait ainsi également dans le sondage de 1990, quand la réforme envisagée portait sur des « rectifications d'anomalies » (voir l'introduction). Quand la réforme en cause n'est que peu définie, ou pas définie, le spectre d'un système de transcription largement phonétique surgit, la crainte d'une réforme radicale qui évacuerait toutes les marques historiques inhibe les tendances proréformistes de beaucoup de témoins, conditionnés par la culture linguistique dans laquelle ils ont baigné.

Il reste à déterminer si, sur des propositions tout à fait concrètes de changements, les avis favorables vont se concentrer ou s'éparpiller et s'ils indiquent clairement la voie de ce que pourrait être la prochaine réforme orthographique (voir, dans ce volume, l'article Groupe RO 2012f).

En attendant, dans notre enquête (si on met de côté le cas des informateurs belges, pour qui la réforme envisagée à la question 7 interviendrait beaucoup trop rapidement après celle dont on leur a recommandé l'application quelques mois auparavant), c'est à une large majorité que, dans tous les pays, les enseignants comme les futurs enseignants se prononcent en faveur d'un aménagement des normes orthographiques, qu'il s'agisse d'une simplification des règles jugées difficiles (question 5) ou d'une réforme en général (question 7).

Certes, l'ampleur de l'adhésion varie selon les situations. Les deux pays du Sud se montrent nettement plus accueillants à la perspective d'une simplification que ceux du Nord ; au Nord, les accords se modulent différemment selon les pays (et sans doute l'engagement dont les autorités ont fait preuve à propos des rectifications – voir, dans ce volume, Groupe RO, 2012h) ; enseignants en fonction et enseignants en formation ne partagent pas toujours les mêmes points de vue ; les maîtres du primaire sont davantage demandeurs que ceux du secondaire. Mais ces différences ne doivent pas masquer que les positions favorables à une réforme s'inscrivent dans un courant largement dominant.

Un mot encore. Nous venons de parler de tendances conditionnées par la culture. Ce que nos données montrent aussi, c'est que la culture n'est, pas plus que l'orthographe, intangible. Les écarts entre les futurs maîtres français du primaire selon la région où ils reçoivent leur formation, montrent qu'il est possible d'intervenir sur la culture. Par un enseignement approprié, dans la continuité, on peut modifier les représentations, notamment en recadrant ce qu'a été l'évolution de la langue et de son orthographe. Le point est particulièrement important s'agissant de la formation des enseignants, qui sont non seulement les vecteurs de la norme orthographique, mais qui, parce qu'ils sont tentés de justifier les pièges et les difficultés de l'orthographe par une rationalité dont elle n'est pourtant pas systématiquement pourvue, jouent sûrement un rôle aussi dans le maintien ou l'affaiblissement des représentations stéréotypées. Selon les objectifs que la formation des maîtres s'assignera dans ce domaine, elle favorisera l'adoption d'une réforme, ou bien elle en perpétuera les obstacles.

Bibliographie

- BIEDERMANN-PASQUES Liselotte et JEJCIC Fabrice (dir.) (2006), *Les rectifications orthographiques de 1990. Analyse des pratiques réelles (Belgique, France, Québec, Suisse, 2002-2004)*. Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques, n° 1. Orléans : Presses universitaires. http://www.dglf.culture.gouv.fr/publications/rectifications_ortho.pdf
- BILLIEZ Jacqueline, LUCCI Vincent, MILLET Agnès (1999), « L'orthographe en questions au 3615 ORTHOTEL ou 'Est-ce que le participe passé dans les gâteaux sont fais'accorde ?' ». *Langue française*, n° 124, pp. 74-89.
- CHEVROT Jean-Pierre, FONTANA Lucile, FREYCHET Laurent et SIMON Jean-Pascal (1994), « Comment les enseignants corrigent et évaluent les variations orthographiques ». In LUCCI Vincent et MILLET Agnès (dir.), *L'orthographe de tous les jours, enquête sur les pratiques orthographiques des français*. Paris : Champion, pp. 139-190.
- CIBOIS Philippe (1991), « Enquête d'opinion sur l'orthographe ». *Persée*, n° 28, pp. 86-98. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1991_num_28_1_2036
- COLLARD Anne et LEGROS Georges (2009), « Rectifications, simplifications, recommandations... Résultats de l'enquête sur la nouvelle orthographe ». *Français 2000*, n° 220-221, septembre 2009, pp. 54-59.
- FONTANA Lucile (1997), *Variations, pratiques et représentations orthographiques chez des élèves de Cycle III et leurs enseignants*, Thèse de doctorat sous la direction de Vincent Lucci, Grenoble : Université Stendhal.
- GROUPE RO (2011), *Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des francophones. Français et société*, n° 21. Bruxelles : Service de la langue française ; Fernelmont : EME.
- GROUPE RO (2012a), « Descriptif d'une enquête internationale consacrée à la réforme de l'orthographe française ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- GROUPE RO (2012b), « Orthographe : ce qui est jugé difficile. L'avis d'enseignants et de futurs enseignants ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- GROUPE RO (2012d), « 'L'orthographe française, ça me fait penser à ...'. Une épreuve d'association verbale ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- GROUPE RO (2012e), « Pour ou contre une réforme de l'orthographe française ? Comme un parfum d'imaginaire ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- GROUPE RO (2012f), « Quelles réformes de l'orthographe ? Réactions d'enseignants à différentes hypothèses de réformes orthographiques ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- GROUPE RO (2012g), « 'Une bonne réforme est possible, à condition de...' Les maitres s'expriment sur ce que serait une « bonne » réforme de l'orthographe française ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- GROUPE RO (2012h), « Les francophones et les rectifications orthographiques de 1990. État des connaissances et des usages en 2010 ». *Glottopol*, n° 19 (dans ce volume).
- JAFFRE Jean-Pierre (2001), « Ecritures et acquisition : retour sur la mixité graphique ». In GRUAZ Claude et HONVAULT Renée (dir.), *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture. Mélanges en hommage à Nina Catach*. Paris : Honoré Champion, pp.61-72.
- LEGROS Georges et MOREAU Marie-Louise (2009), « Rectifications orthographiques : l'enquête des Éditions Plantyn ». *Français 2000*, n° 220-221, septembre 2009, pp. 60-67.

- LUCCI Vincent (1989), *L'orthographe en liberté*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- LUCCI Vincent et MILLET Agnès (dir.) (1994), *L'orthographe de tous les jours, enquête sur les pratiques orthographiques des Français*. Paris : Champion.
- LUCCI Vincent et NAZE Yves (1979), *Enseigner ou supprimer l'orthographe*. Centre d'études des interactions culturelles.
- MATTHEY Marinette (2006), *Les propositions de rectification de 1990 et l'orthographe aujourd'hui. Résultats et analyse du questionnaire mis en ligne à l'automne 2005 à l'intention des enseignants romands*. Neuchâtel : DLF. www.ciiip.ch/pages/home/DLF/fichiers/rectif_Matthey_oct06.pdf
- MILLET Agnès, LUCCI Vincent et BILLIEZ Jacqueline (1990), *Orthographe mon amour*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- SIMARD Claude (1994), « L'opinion d'enseignants du Québec face à la réforme orthographique ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 20, n° 2, pp. 293-316. <http://id.erudit.org/iderudit/031711ar>
- SIMON Jean-Pascal (2006a), « Une décennie après ... Où en sont les rectifications orthographiques ? Enquête auprès de lycéens, d'étudiants et de (futurs) enseignants ». In BIEDERMANN-PASQUES Liselotte et JECIC Fabrice (dir.), *Les rectifications orthographiques de 1990. Analyse des pratiques réelles (Belgique, France, Québec, Suisse, 2002-2004)*. Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques, n° 1. Orléans : Presses universitaires, pp. 83-102.
- SIMON Jean-Pascal (2006b), « Perception des rectifications orthographiques par de futurs enseignants ». In HONVAULT Renée (dir.), *L'orthographe en questions*. Rouen : P.U.R. collection DYALANG, pp. 191-215.
- SIMON Jean-Pascal, CHEVROT Jean-Pierre et FONTANA Lucile (1997), « Comment les enseignants acceptent ou refusent les rectifications orthographiques de 1990, une réponse à Nina Catach ». *Liaison HESO*, CNRS, n° 29-30, pp. 129-150.
- WYNANTS Bernadette (1987), *L'orthographe, une norme sociale*. Liège : Mardaga.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Olivier Baude, Robert Bernard, Catherine Brissaud, Danièle Cogis, Jacques David, Jean-Michel Eloy, Michel Francard, Fabrice Jejcic, Jean-Marie Klinkenberg, Romain Muller, Jean-François de Pietro, Dan Van Raemdonck.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425